



D'entrée de jeu, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009 ainsi que de belles réussites dans tous vos projets. Cela dit, quelques présentations s'imposent. Mon nom est Michel Talbot et j'assume depuis le 1^{er} décembre 2008 le poste de directeur général intérimaire en remplacement de Mme Anika Landry qui, elle-même, devait normalement occuper cette fonction jusqu'au retour de congé parental de Mme Sophie Bergeron, directrice générale du CAVAC du Centre-du-Québec.

Madame Landry nous a quittés afin de poursuivre son cheminement professionnel et personnel. Nous tenons à souligner le dévouement et l'engagement qui ont toujours été les siens alors qu'elle s'est acquittée des fonctions précitées et nous lui souhaitons la meilleure des chances au plan de sa carrière ainsi que dans toutes ses entreprises.

Au-delà de ce changement à la direction du CAVAC du Centre-du-Québec, il y a également eu beaucoup d'autres activités en termes de mouvements de personnel. Ainsi mesdames Caroline Carignan et Caroline Gingras ont intégré l'équipe du siège social, respectivement le 26 octobre 2008 et le 1^{er} décembre 2008, à titre d'intervenantes sociojudiciaires. Dans ce même ordre d'idées, madame Marie-Ève Dion, elle-même

intervenante sociojudiciaire, a également joint les rangs du CAVAC du Centre-du-Québec, le 23 octobre 2008 en remplacement de madame Annie Pelland à notre point de service du Palais de justice de Drummondville. À cet égard, je tiens à rappeler que Mme Pelland est actuellement en congé parental après avoir donné naissance à une petite fille le 13 décembre dernier. Nous profitons donc de l'occasion afin de lui présenter toutes nos félicitations.

Comme vous pouvez le constater, c'est pratiquement toute une nouvelle équipe qui est présentée en place au CAVAC du Centre-du-Québec. À ce titre, la complémentarité des formations académiques et des approches de nos nouvelles intervenantes de Drummondville et celles de notre point de service de Victoriaville constitue, indubitablement, une valeur ajoutée pour notre organisation.

Compte tenu de ce qui précède, je peux vous affirmer que la synergie étant au rendez-vous en ce début de nouvelle année 2009, je vais tout mettre en œuvre afin de tirer profit et de canaliser au maximum le dynamisme, la collégialité et l'esprit de corps qui règnent actuellement au siège social et parmi notre équipe de profession-

nels.

Pour ma part, étant issu d'un milieu de travail étranger au réseau des CAVAC, j'ai été très surpris de constater jusqu'à quel point le client est véritablement au cœur même de la mission et de toutes les interventions du CAVAC. En ce sens, il m'a rarement été donné de voir simultanément en présence, au sein d'une même organisation, autant de compassion, de dévouement et de professionnalisme. C'est d'ailleurs ce qui me permet de croire que même si plusieurs d'entre nous sont actuellement en phase active d'apprentissage, la vitalité de l'équipe naissante que nous constituons, d'ores et déjà, jointe à l'appui indéfectible de notre conseil d'administration ainsi que de nos partenaires sont autant de facteurs garants de notre réussite au plan du maintien de la qualité, voire de l'amélioration ainsi que du développement des services que nous dispensons auprès de notre clientèle de Drummondville et des Bois-Francs.

Salutations,

Michel Talbot, CRHA

Dans ce numéro :

Les actualités du CAVAC	2-3
Devenir membre du CAVAC	3
Prévenir le cambriolage	4
A votre Agenda	4
La fraude par carte de paiement	5

Sommaire

Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels

Protégez –vous bien votre numéro d'identification personnel (NIP)

Un petit bébé ...



Annie Pelland a donné naissance le 13 décembre dernier à une jolie petite fille qui se prénomme **Lorie**. Toutes nos félicitations aux nouveaux parents !

~~~

### Une équipe multidisciplinaire !

**Marie-Eve Dion** occupe le poste d'intervenante sociojudiciaire au Palais de justice de Drummondville pour toute la durée du congé parental d'Annie Pelland.

Marie-Eve est détentrice d'un **baccalauréat en psychologie**.

Marie-Ève a une expérience riche en intervention. Elle a travaillé dans un centre de prévention du suicide. Également, elle a fait partie de l'équipe 24/7 au sein du CAVAC de Montréal pour poursuivre son parcours dans le réseau des CAVAC, cette fois-ci au CAVAC de la Montérégie où elle a occupé un poste d'intervenante psychosociale.

Par la suite elle a eu la chance de travailler auprès des personnes victimes d'actes criminels pour un organisme communautaire situé dans le nord de Melbourne en Australie.

### Un directeur général par intérim

Michel Talbot occupe, comme vous le savez, le poste de directeur général par intérim jusqu'au retour du congé parental de Sophie Bergeron, soit jusqu'au printemps prochain. (suite page 3)

### Maintenant deux intervenantes au siège social

**Caroline Carignan**, travailleuse sociale, occupe un poste d'intervenante à temps complet au siège social.

Caroline est détentrice d'un **baccalauréat en travail social**. Elle poursuit présentement ses études en faisant un certificat en gérontologie.

Caroline se démarque par son expérience en relation d'aide ainsi qu'en intervention auprès des enfants, adolescents, femmes et personnes âgées vivant différentes problématiques.

De plus, Caroline Carignan a travaillé pendant plusieurs années auprès des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, des femmes victimes d'agressions sexuelles et également auprès des personnes âgées en perte d'autonomie dans un Centre de Jour et en CHSLD.

~~~

Caroline Gingras, sexologue, occupe un poste d'intervenante sociojudiciaire également au siège social.

Possédant plusieurs années d'expérience en animation de groupe, elle a été la responsable du volet éducatif à temps plein pendant un an à la Maison des femmes.

Au BLITS (Bureau local d'intervention traitant du sida) elle a occupé le poste de chargée de projet pendant plusieurs années et notamment elle a œuvré au cœur même d'un projet de prévention auprès des femmes et des adolescentes sur tout le territoire du Centre-du-Québec. Elle poursuit sa formation en entreprenant, à la session d'hiver 2009, un certificat en intervention psychosociale à l'UQTR.

Bien que Marie-Ève Dion soit affectée spécifiquement au Palais de justice de Drummondville, Caroline Carignan et Caroline Gingras se partagent à raison d'une journée par semaine le travail au Palais de justice !

Alors voilà ! nous sommes très fiers de vous présenter les nouvelles intervenantes du CAVAC Centre-du-Québec à Drummondville. N'hésitez surtout pas à communiquer avec elles.

Les intervenantes se feront un plaisir de vous aider et vous conseiller. Vous serez à même de constater leur haut niveau de connaissances et de compétences !



Les actualités du CAVAC Centre-du-Québec (suite)

Michel Talbot est détenteur d'un baccalauréat en sociologie et a également acquis une formation complémentaire en relations industrielles.

Michel est membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés et il détient une expertise professionnelle diversifiée acquise autant auprès du secteur privé que du secteur public. Ainsi, il a œuvré au-delà de 10 ans en tant que président et directeur général d'une association professionnelle du réseau de la santé et des services sociaux. Par la suite, il a poursuivi sa carrière en occupant divers postes de conseiller et de directeur des ressources humaines au sein de différents types d'entreprises et d'organisations.

Michel apporte une dimension très humaine et participative très appréciée de tous les membres de son équipe !

Avis à tous !

Vous avez une nouvelle à faire publier en lien avec la mission de ce journal?

Vous organisez une activité ?

Vous désirez soumettre un article à paraître dans le journal le Partenaire?

N'hésitez pas, communiquez avec moi, je me ferai un plaisir d'insérer votre article.



Sylvie Vaillancourt



Vous désirez devenir membre du CAVAC Centre-du-Québec ?

Lors de l'assemblée générale annuelle du 18 juin dernier, plusieurs modifications ont été adoptées aux règlements généraux du CAVAC Centre-du-Québec et plus particulièrement en ce qui concerne l'adhésion des membres.

Dorénavant le formulaire intitulé Formulaire d'adhésion doit **obligatoirement** être complété et signé par toute personne désirant devenir membre du CAVAC Centre-du-Québec.

Ce formulaire, une fois complété, doit nous être retourné par la poste à l'adresse mentionnée au bas dudit formulaire. *Chaque candidature doit être acceptée par le conseil d'administration.*

En complétant le formulaire et après l'approbation de celui-ci par le conseil d'administration, devenir membre du CAVAC offre entre autres, le privilège d'être invité(e) personnellement à l'assemblée générale annuelle où vous bénéficiez d'un droit de vote. De plus, vous recevrez par courriel et/ou par la poste toute information pertinente quant à nos activités et notre journal.

Prévenir le cambriolage de votre résidence

Par Sylvie Vaillancourt

Pas seulement à la période des Fêtes, mais tout au long de l'année, combien d'histoires avons-nous entendues concernant des gens qui, absents de leurs domiciles, rentraient chez eux et constataient que des voleurs s'étaient introduits dans la maison pendant leur absence.

Il est toujours important, peu importe la saison, de rappeler les conseils de sécurité.

Au Québec, une maison ou appartement est visité par les voleurs à toutes les quatre minutes, et dans la majorité des cas, deux à trois minutes leur suffisent pour s'y introduire. Voici quelques précautions à prendre pour éviter de vous faire cambrioler:

Munissez vos portes de serrures sécuritaires et verrouillez-les.

Verrouillez toutes vos fenêtres, sans oublier celles du sous-sol avant de quitter la maison.

Essayez de dégager, dans la mesure du possible,

toutes les portes et fenêtres de tout objet (clôture, arbuste, etc.) qui mettrait les voleurs à l'abri des regards.

Évitez de garder d'importantes sommes d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels.

Protégez vos portes et fenêtres à glissière en installant des chevilles de sécurité dans les rainures.

Installez des grillages métalliques fixes au moyen de vis à sens unique pour protéger les fenêtres du sous-sol.

Installez un judas (œil magique) sur votre porte plutôt qu'un verrou à chaîne; cela vous permettra de vérifier de façon sécuritaire l'identité de la personne qui frappera.



Source: Sûreté du Québec



Surveillez bien vos journaux locaux et prenez note à votre agenda des dates de cet important colloque

Pour la deuxième année consécutive le CAVAC Centre-du-Québec organisera des activités pour souligner la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2009



CAVAC
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS



COLLOQUE

**LES SERVICES AUX VICTIMES,
D'AUJOURD'HUI À DEMAIN**

Les 28 et 29 avril 2009 | Holiday Inn La Plaza, Montréal

Dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2009, le Réseau des CAVAC organise un colloque afin d'échanger avec vous sur les services aux victimes offerts aujourd'hui et d'élaborer une vision commune pour demain.

Réservez ces dates à votre agenda dès maintenant !
Vous recevrez bientôt une invitation officielle.

Prévenir la fraude par carte de paiement ou de crédit

Par Caroline Carignan

La fraude par carte de paiement se produit quand quelqu'un obtient, sans votre consentement, votre carte de crédit ou de débit dans le but d'en faire une copie ou pour obtenir frauduleusement un bien, un service ou de l'argent.

En tout temps dans l'année, pas seulement lors de la période des Fêtes, mais au quotidien, vu les nombreux achats que nous faisons, il est important de se rappeler quelques moyens afin de protéger nos cartes de paiement.

Au travail, ne laissez jamais vos cartes de crédit sans surveillance. Il se vole plus de cartes sur les lieux de travail qu'à tout autre endroit.

Chaque fois que vous utilisez votre carte, assurez-vous que c'est bien la vôtre que l'on vous remet après le paiement.

Protégez votre numéro d'identification personnel (NIP) en le mémorisant, jamais sur papier. Lorsque vous effectuez un paiement, assurez-vous de bien cacher votre NIP.

Ne laissez jamais vos cartes

dans le coffre à gants de votre voiture. Une très forte proportion des vols de cartes de crédit sont perpétrés dans les véhicules motorisés.

Gardez votre carte à l'œil durant toute transaction.



Signez votre carte de crédit aussitôt que vous la recevez.

Dressez une liste de vos cartes et de leurs numéros.

Soyez à l'affût des différents signes de fraude par carte comme la forme du clavier du guichet automatique vous semble inhabituelle, le commis passe votre carte à plusieurs reprises dans le lecteur, des achats que vous n'avez pas effectués figurent sur votre compte, un créancier vous avise qu'il a reçu une demande de crédit à votre nom.

Si vous êtes victimes de fraude par carte de paiement :

Dénoncez. Appelez la Sûreté du Québec ou votre service de police et demandez une copie du rapport de police. Portez plainte au Centre d'appel antifraude du Canada.

Annulez vos cartes et comptes bancaires. Téléphonnez sans tarder à vos institutions financières pour annuler vos cartes de crédit, de débit ainsi que pour fermer vos comptes bancaires. Demandez de nouvelles cartes et de nouveaux comptes.

Communiquez avec le bureau de crédit Équifax, TransUnion ou Expédia pour faire inscrire la fraude à votre dossier.

DES STATISTIQUES

En 2006, près de 6000 dossiers de fraude par cartes ou guichets ont été signalés.

Au Canada, il y avait environ 56,4 millions de carte de crédit en circulation en 2005.

En 2006, les pertes de la fraude par carte de débit se chiffrent à 95 millions.

En 2002, près de 40 millions ont été retirés frauduleusement des guichets automatiques de la région de Montréal.

Source: Sûreté du Québec



Siège social

50, rue Dunkin , bureau 302

Drummondville (Québec)

J2B 8B1

Téléphone: (819) 472-1110

Télécopie: (819) 472-3005

Messagerie: cavacdq@bellnet.ca

Points de service:

Palais de Justice de Drummondville

(819) 478-2513, poste 67247

Palais de Justice de Victoriaville

(819) 357-8303

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

Consultez le site internet
du réseau des CAVAC
www.cavac.qc.ca

Nous avons besoin de vous chers partenaires

Des commentaires ?

Des suggestions?

Contactez Sylvie Vaillancourt

ou Michel Talbot

cavacdq@bellnet.ca

**Prochaine parution du Jour-
nal Le Partenaire: avril
2009**

Date de tombée des articles et
autres nouvelles:

15 mars 2009

Nos vœux pour la nouvelle année

Tout spécialement à chacune des personnes à qui nous sommes venus en aide

et les autres que nous aiderons tout au long de l'année,

vous êtes la raison d'être du CAVAC,

Le courage dont vous faites preuve nous inspire

et nous pousse toujours à nous dépasser dans notre travail,

nous vous souhaitons tout le bonheur que vous méritez!

A vous précieux partenaires, nous apprécions votre collaboration,
sachez qu'ensemble nous contribuons au mieux-être des personnes victimes.

L'équipe du CAVAC Centre-du-Québec